

SOCIÉTÉ DES HAUTS FOURNEAUX DE NOUMÉA, à la pointe Doniambo (groupe Ballande, Bordeaux)

Marie Joseph Antoine *Louis* CHAVANE,
correspondant en France et en Belgique

Né à Bains-les-Bains (Vosges), le 26 mars 1875.

Fils de Marie Joseph Edmond Chavane, maître de forges, et de Louise Marie Joséphine Becquet.

Frère de Charles Marie Joseph (1862-1927), lieutenant-colonel, commandeur de la Légion d'honneur.

Marié, en 1911, avec Madeleine Blanchy (1885-1967), fille de Charles Blanchy (1852-1925), négociant aux Chartrons, et de M^{me}, née de Georges de Bargenton-Verclause, et sœur de Marthe Blanchy, mariée, en 1913, à Louis Ballande (1877-1918, mpf), fils d'André, négociant et député. Six enfants.

Hériter de la Manufacture de Bains (Vosges) : métallurgie.

Administrateur des Voiliers de Nouméa (1909) et de sa suite, la Compagnie navale de l'Océanie.

Président de la [Compagnie des mines de nickel réunies](#),

de la [Société des mines nickelifères et des mines du Mont-Dô réunies](#)

Vice-président de [Calédonia](#) (1928).

Décédé à la Manufacture de Bains-les-Bains, le 17 décembre 1930.

L'INDUSTRIE DU NICKEL

par Robert PITAVAL

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 29 avril 1907)

Il semble se produire au sujet de ce métal un mouvement analogue à celui qui se dessine si nettement dans l'industrie de l'aluminium.

.....
Nous avons signalé ici même, il y a quelques jours, la constitution de la Société minière et métallurgique « Le Nickel de la Nouvelle-Calédonie », au capital de 7 millions, qui a un programme sérieux et des plus intéressants. D'autre part, une usine appartenant à « La Fonderie de Nickel » [La Nèthe](M. Louis Chavane) est en construction à Duffel, près Anvers. Cette affaire est commanditée par M. André Ballande, l'armateur bien connu de Bordeaux, dont l'agence en Nouvelle-Calédonie, fondée à l'origine de l'occupation française par le père du député actuel de Bordeaux, est créancière de tous les mineurs indépendants de la Nouvelle-Calédonie, auxquels elle fournit les approvisionnements payables en minerais.

.....

Nouvelle-Calédonie
Hauts Fourneaux
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 30 août 1908)

On lit dans *La France australe*, de Nouméa :

M. Ballande demande pour créer une usine métallurgique destinée au traitement des minerais extraits de la colonie. tels que cuivre, cobalt, nickel, etc., à la colonie :

1° Les divers avantages promis à titre d'encouragement aux usines métallurgiques destinées au traitement des minerais extraits de la colonie ;

2° Le droit de gagner du terrain sur la mer en y jetant les résidus des hauts fourneaux et aussi le droit de construire un wharf à l'usage de l'usine.

3° Le concours de la colonie pour le raccord du chemin de fer à l'usine et du quai à l'usine.

M. Ballande demande, en outre, à la ville de Nouméa ; la concession gratuite pour l'installation d'une usine métallurgique destinée au traitement des minerais extraits de la colonie, et dans les conditions prévues dans la délibération du conseil général du mois de décembre 1907, le terrain dépendant du domaine municipal de Nouméa situé à la « pointe Doniambo », là où se trouve actuellement l'ancienne usine de cobalt, Vallée du Tir.

Nouvelle-Calédonie
Nouvelle usine de traitement
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 4 octobre 1909)

Les travaux de construction de la nouvelle usine Ballande à la pointe Doniambo se poursuivent activement. Une centaine d'ouvriers y travaillent et le gros matériel ne tardera pas à être expédié d'Europe.

QUESTIONS CALÉDONIENNES
(*La Dépêche coloniale*, 11 novembre 1909)

.....
L'industrie minière vient de faire un pas qui pourrait être décisif. M. Ballande procède actuellement à l'établissement de hauts fourneaux aux portes de Nouméa. La première pierre, en une cérémonie solennelle, a été posée par M. le gouverneur Richard. Nous aussi, « nous souhaitons aux hauts-fourneaux de Nouméa prospérité et longue vie. » .

Mais cette cérémonie, que je suis ainsi amené à rappeler, présente un autre caractère sur lequel je ne saurais trop insister. Combien la Calédonie de 1909 ressemble peu à celle que j'ai connue et dont je viens de fixer dans un livre la curieuse image. Un gouverneur calédonien disant ceci : « Puisse donc cette truelle de ciment sceller à jamais l'entente et l'union que je me suis efforcé d'établir entre les citoyens honnêtes et travailleurs de toutes les classes en Nouvelle-Calédonie ! » Un gouverneur calédonien disant cela sincèrement et un auditoire applaudissant avec une égale sincérité ! Une œuvre d'initiative privée mais utile au plus haut point à l'intérêt public, réunissant les

cœurs de tous les Calédoniens et de leur administration! Le nickel, le chrome et le cuivre, pour une fois, n'étant pas cléricaux ou républicains, mais uniquement calédoniens.

.....

Marc Le Goupils.

Nouvelle-Calédonie
Les usines de nickel
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 18 novembre 1909)

Les journaux de Nouméa, qui viennent d'arriver, nous apprennent que dans les premiers jours de septembre, on a posé la première pierre des usines Ballande à la pointe Doniambo. Plusieurs discours furent prononcés au cours de cette cérémonie, notamment par le gouverneur général Richard.

Répertoire des entreprises coloniales, 1910 :

« Hauts Fourneaux de Nouméa », rue de l'Alma, Nouméa

Adr. T. : MÉTAL-NOUMÉA.

Capital. Société anon. au capital de un million de fr. divisé en 2.000 actions de 500 fr, libérées de moitié.

Objet. — Traitement et affinage de tous minerais et notamment des minerais de nickel et de cobalt.

Exp. — Gypse.

Imp. — Malles contenant 40 à 50 p. 100 de nickel. 20 à 30 p. 100 de cobalt.

Correspondants. — L. Ballande fils aîné, Bordeaux. — Louis Chavane, 6, rue de Bellechasse, Paris [VII^e]. — Louis Chavane, Dussel (Belgique). — Société des Voiliers de Nouméa à Anvers.

Les minerais de nickel et chrome en Nouvelle-Calédonie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 7 juillet 1910)

En 1909, les minerais ont été exportés sur les contrées suivantes (en tonnes) :

| | Nickel | Chrome |
|------------|--------|--------|
| France | 24.829 | 2.846 |
| Angleterre | 35.010 | 5.592 |
| Belgique | 15.107 | — |
| Hollande | 1.540 | 10.481 |
| Allemagne | 6.451 | — |
| Etats-Unis | — | 9.673 |
| Australie | — | 3.541 |
| Totaux | 82.939 | 32 133 |

Les opérations sur le nickel se sont partagées entre la Société le Nickel qui a exporté 55.000 tonnes et la maison Ballande 32.000 tonnes.

Cette année 1910, un troisième concurrent, l'usine électrique de Tao, commencera ses exportations de ferro-nickel.

La moyenne des teneurs des minerais de nickel exportés a été de 7 % en moyenne.

.....

Nouvelle-Calédonie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 17 octobre 1910)

La mine de nickel *Alexandrine* vendue sur licitation a. été adjugée au représentant de la maison Ballande. Elle est située dans le bassin de la Tontouta et a 200 hectares de superficie.

La reprise des travaux aux charbonnages de la Nondoué est poursuivie par la [nouvelle société](#) qui espère être plus heureuse que l'ancienne.

Nouvelle-Calédonie
La situation minière de la Nouvelle-Calédonie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 12 octobre 1911)

.....
Usine métallurgique de la pointe Doniambo. — La construction de cette usine a été commencée le 15 juillet 1909 et elle était suffisamment avancée pour pouvoir être mise en marche à peu près exactement un an après, le 17 juillet dernier.

Elle a pour objet la première fusion des minerais nickelifères de la colonie qui appartiennent, comme on le sait, à la classe des hydro-silicates de nickel et leur transformation en mattes contenant 45 % en moyenne de métal nickel. Le minerai peut être traité à partir d'une teneur de 5,50 %.

Les opérations sont effectuées dans des cubilots ayant une capacité de traitement de 15 tonnes, produisant avec des minerais à la teneur de 7 %, 1.500 kg. de mattes par journée de 24 heures.

Six appareils de fusion sont actuellement en place, deux autres cubilots seront prochainement installés, ce qui portera à huit cubilots la consistance totale de l'usine qui, dans ces conditions, sera en mesure de traiter annuellement 35.000 t. de minerai environ.

Quatre cubilots sont aujourd'hui en service et fonctionnent à l'aide de trois postes de huit heures.

La production à ce jour est de 500 t. de mattes.

Les quantités des produits de toute nature reçues à l'usine au 31 décembre 1910 s'élevaient à 23.5841., se décomposant comme suit : minerais, 8.000 t. ; coke, 7.200 t. ; gypse, 4.484 t. ; divers, 3.500 tonnes.

Les fondants, coke et autres matières servant à la fabrication, ont été expédiés de France, les minerais proviennent des mines en exploitation dans le bassin de la Dumbéa.

.....

Vente de deux mines de minerai de chrome en Calédonie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 30 octobre 1911)

Le 19 courant, on a procédé à Paris à la vente de deux mines : « Vieille Montagne n° 2 » 20 hectares, 62 centiares, et « Tarnagas », 953 hectares, 45 centiares, respectivement mises à prix 7.000 et 3.000 francs. Elles ont été adjugées à M. Chavanne [Chavane], à Paris, sauf surenchère, la première 80.100 francs et la seconde 3.025 francs. Ce qui constituait l'intérêt de cette vente, c'est qu'elles sont toutes deux contiguës à la mine Thiébaghi.

Nouvelle-Calédonie
L'exploitation de nickel de la Consolidated Cy à Voh
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 24 juin 1912)

Ses trois mines, étant en pleine exploitation, pourront descendre, au minimum, au bord de mer, 5.000 tonnes par mois.
Un contrat de 60.000 tonnes est. passé avec la maison Ballande.

L'Exploitation de notre domaine minier colonial en 1912
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 6 janvier 1913)
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 16 janvier 1913)

L'usine Chavane, de Nouméa [Hauts Fourneaux de Nouméa*], augmente tous les jours sa production.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE
(*L'Information financière, économique et politique*, 17 mars 1913)

Elle a pris un intérêt dans la Banque Centrale du Limbourg, dans la Société des Usines de Nickel de la Nèthe et dans trois autres sociétés qui s'y rattachent.

Portefeuille-titres
780 actions de la Société des hauts fourneaux de Nouméa ;
190 actions libérées de la Compagnie Navale de l'Océanie ;
190 actions libérées de la Compagnie Navale de l'Océanie ;
200 actions non libérées de la Compagnie Navale de l'Océanie.

La Nouvelle-Calédonie minière et métallurgique en 1912
par C. DU POIZAT
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 avril 1913)

.....
Les concessions de nickel sont au nombre de 800 environ dont 40 seulement sont en exploitation. Le nouveau décret du 28 janvier dernier sur le régime minier calédonien va faire cesser cette anomalie. Voici la liste des principaux exploitants avec leur production en 1911 (en tonnes) :

| | |
|------------------------|--------|
| Société Le Nickel | 47.000 |
| Baudoux et Metzdorf | 16.000 |
| Vieux et Talon | 17.750 |
| F. et. G. Schmidt | 10.780 |
| The Consolidated Mines | 12.000 |
| Bouteiller et Suaud | 10.500 |
| De Béchade | 10.000 |
| L. Ballande | 8.000 |

.....
 En 1911, les exportations de minerai de nickel s'élevaient à 120.000 tonnes qui, augmentées de 32.000 tonnes traitées à l'usine Doniambo, donnaient un total de 152.000 tonnes, beaucoup plus fort que celui de 108.000 tonnes de 1912.

.....
 À l'usine de la pointe Doniambo, à la « Société des hauts fourneaux de Nouméa », il a été traité en 1912 36.000 t. de minerai de 5 à 6 %.

.....
 Les trois usines qui ont exporté des mattes ont donc produit les quantités de nickel-métal pur suivantes :

| | |
|---------------------------------------|--|
| Société des hauts fourneaux de Nouméa | 3.367.058 kg de mattes à la teneur de 45 %, soit 1.515.176 kg. |
| Société le Nickel | 1.625.600 kg de mattes à la teneur de 45 %, soit 731.520 kg. |
| Société de Tao | 105.166 kg de mattes à la teneur de 50 %, soit 52.583 kg. |
| Total du nickel-métal pur | 2.299.279 kg. |

Le nickel en mattes des deux premières sociétés doit subir encore trois opérations en Europe avant d'être définitivement affiné.

.....

La Garniérite
 (L'Écho des mines et de la métallurgie, 20 janvier 1913)

L'assemblée générale de samedi dernier a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin dernier, qui accusent un solde débiteur de fr. 368.690. Ils ont, en outre, approuvé les accords passés avec la maison Ballande fils aîné, à Bordeaux au sujet de l'option consentie à cette firme sur les concessions minières de la société. Cette maison verserait une indemnité de 5.000 fr. si on lui donne le domaine minier à option pour 600.000 fr. jusqu'au 15 juillet 1913.

L'industrie minière et métallurgique de la Nouvelle-Calédonie en 1913
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 30 avril 1914)

Minerai de nickel. — Le minerai produit par la Société des Hauts Fourneaux a été adressé à son usine d'Anvers [La Nèthe] et celui produit par la maison Béchade et la Société du Mont-Dô aux usines de la maison Krupp en Allemagne, via Hambourg.

La Société le Nickel et la Société des Hauts Fourneaux sont les deux seuls acheteurs de minerai à quelques exploitants ; les exploitations deviennent de plus en plus difficiles par la rareté des mines exploitables dans des conditions rémunératrices et aussi par les bas prix offerts.

Mattes de nickel. — La Société des Hauts Fourneaux de Nouméa, qui a commencé ses opérations en 1910, opère la fonte avec 8 cubilots pouvant produire 3.000 tonnes mensuellement. Elle emploie 240 hommes environ. La teneur du minerai fondu est depuis 4,75 et les mattes obtenues contiennent de 40 à 46 pour cent de nickel.

Cette usine, en fin d'année, pourra augmenter sa capacité de rendement : une usine annexe est en construction pour aménager un cubilot de grande capacité de 100 et quelques tonnes et économisant une notable quantité de main-d'œuvre. La Société des Hauts Fourneaux possède un domaine minier assez important, acquis dans le cours de ces dernières années.

Par sociétés, les exportations de minerais de nickel se détaillent ainsi (en tonnes) :

| | Société Le Nickel | Société des Hts-Fourneaux | Maison de Béchade | Sté Mt-Dô |
|------|-------------------|---------------------------|-------------------|-----------|
| 1908 | 105.000 | 15.000 | — | — |
| 1909 | 55.000 | 28.000 | — | — |
| 1912 | 45.081 | 16.963 | 10.629 | — |
| 1913 | 51.306 | 27.016 | 9.111 | 5.675 |

Les mattes de nickel exportées ont été traitées aux usines suivantes (en tonnes) :

| | Sté des Hts-Fourneaux | Sté Le Nickel | Sté de Tao |
|------|-----------------------|---------------|------------|
| 1910 | 737 | — | 40 |
| 1911 | 2.899 | — | 940 |
| 1912 | 3.367 | 1.652 | 105 |
| 1913 | 3.467 | 2.314 | 111 |

Minerai de chrome.

| | |
|-----------------------------|--------|
| Société la Tiébaghi | 60.271 |
| Société des Hauts Fourneaux | 3.099 |
| Total | 63.370 |

LE BLOCUS
ET LES MÉTAUX D'ALLIAGE TUNGSTÈNE, CHROME, NICKEL
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 février 1917)

À l'occasion d'une interpellation de M. Gaudin de Villaine, au Sénat, les 25 et 26 janvier, interpellation terminée, d'accord avec son auteur, par le vote de l'ordre du jour pur et simple, l'honorable M. Denys Cochin, sous-secrétaire d'État des affaires étrangères, a fourni d'intéressantes précisions parmi lesquelles nous détachons ce qui suit :

DES MÉTAUX SECONDAIRES QUI MANQUENT AUX ALLEMANDS

.....
LE NICKEL DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

L'acier au nickel est employé pour fabriquer l'âme des canons, dont les rayures sont alors beaucoup plus résistante que celles des pièces d'artillerie en acier ordinaire au carbone. D'autre part, les balles allemandes sont enveloppées de maillechort, alliage de nickel et de cuivre.

Les Allemands ont peu de nickel chez eux ; ils ont pu en faire venir de Norvège.

La production de ce pays dépasse 800 tonnes, ce qui est peu considérable étant donné l'importance de la production mondiale ; de 6 à 7.000 tonnes à Nouméa de 20.000 tonnes au Canada et de 10.000 tonnes produites en divers pays.

C'est à Christiansund que le nickel est affiné dans une usine dirigée par un germanophone, en sorte qu'il est à craindre que ces 800 tonnes de nickel ne passent en Allemagne ; malgré cela, les Allemands manquent de nickel. Depuis plus d'un an, ils ont cessé d'envelopper leurs balles de maillechort et emploient à la place le fer doux.

C'est là une situation que nous devons maintenir.

L'honorable M. Gaudin de Villaine nous a exprimé des inquiétudes sur la possibilité pour l'Allemagne d'avoir pu se procurer, par des voies détournées, du nickel de la Nouvelle-Calédonie. Je partage ses appréhensions patriotiques ; mais les renseignements qui lui ont été communiqués, sont, je crois, en partie inexacts.

Il y a deux sociétés distinctes en Nouvelle-Calédonie, l'une qui s'appelle « Le Nickel », dans laquelle la maison Rothschild est grandement intéressée ; l'autre, « La Société des Hauts Fourneaux de Nouméa ». La première produit trois fois plus que la seconde. Ces deux sociétés ont été en désaccord : de là, peut-être, les accusations qui ont été portées un peu à la légère.

Je crois pouvoir affirmer que la Société « Le Nickel » n'a jamais fait d'exportation aux États-Unis. Ce qui a pu faire confusion, c'est qu'il existe, aux États-Unis, une autre société portant le nom de « Nickel C° ».

Le Sénat sait que le nickel provient d'un minerai assez pauvre qui n'en contient guère plus de 5 à 6 p. 100. On commence par enrichir le minerai, pour en faire des mattes contenant 40 p. 100 de nickel, mattes que l'on affine ensuite pour en extraire le métal.

La Compagnie « Le Nickel », de Nouméa, avait, par bonheur pour elle, ses usines d'affinage dans des pays non envahis, l'une à Swansea, l'autre au Havre : elle n'a donc pas eu besoin d'aller faire affiner son nickel ailleurs.

La Compagnie des Hauts Fourneaux de Nouméa, au contraire, avait son usine d'affinage à Anvers [La Nèthe]. Après l'invasion, elle en a été privée et s'est entendue avec la Compagnie américaine de New-Brunswick pour lui envoyer ses mattes.

Y a-t-il eu des pattes vendues ailleurs, comme on l'a prétendu ? Y a-t-il eu, comme on l'a dit, du chrome vendu à un individu qui aurait été un intermédiaire opérant pour le compte de l'Allemagne ? D'après l'enquête que nous avons faite, ces assertions sont absolument controuvées. On a également reproché à la Compagnie de n'avoir pas exporté en France tout le nickel qu'elle avait envoyé affiner à New-Brunswick. Or, ses

comptes témoignent que 80 p. 100 au moins du métal qu'elle a produit ont été envoyés en Fiance et en Angleterre. Une petite partie seulement est restée en Amérique ; il ne faut pas oublier qu'en Amérique, il y a des industriels qui travaillent pour nous et qui ont employé une certaine quantité de ce nickel.

L'honorabilité des dirigeants de la Compagnie est incontestable : après la lettre si documentée du ministre des colonies lue hier à cette tribune, rien ne permet de supposer que, par négligence, ils aient laissé passer une quantité quelconque de leur nickel en Allemagne.

Le Sénat n'ignore point, d'ailleurs, que nous avons pris aux États-Unis les dispositions nécessaires pour qu'une surveillance toute particulière soit exercée sur les envois de nickel et sur leur débarquement.

Il faut que les navires aient un permis d'embarquement et le présentent pour obtenir un permis de débarquement. Il me semble bien difficile que des fuites se produisent maintenant de ce côté.

Hauts Fourneaux de Nouméa
(*La Journée industrielle*, 24 octobre 1918)

Dans un article consacré à l'industrie minière aux colonies (n° 180), notre collaborateur Jean Duhamel écrivait :

« À côté de la Société « le Nickel », il existe également en Nouvelle-Calédonie deux autres entreprises consacrées à la métallurgie du nickel. La première, la Société des Hauts-Fourneaux de Nouméa, qui possède une fonderie à Doniambo, est en réalité une filiale du Nickel. La seconde, la société de Tao, a réalisé l'heureuse innovation de la préparation au four électrique du ferro-nickel, grâce à l'utilisation des chutes d'eau du pays. ».

Il y a la une erreur de documentation que le président du comité de direction des Hauts Fourneaux de Nouméa, M. Ballande, veut bien nous signaler.

La Société des Hauts Fourneaux de Nouméa est entièrement indépendante de la Société le Nickel. Elle est la suite métallurgique des entreprises minières de la maison Ballande, en Nouvelle-Calédonie, datant bientôt d'un demi-siècle.

Cette société est étroitement unie avec les Usines de Nickel de la Nèthe, près d'Anvers, et l'United States Nickel Company, de New-Brunswick (États-Unis), exclusivement constituées, l'une et l'autre, pour affiner, à l'intention des marchés européens et américains, les mattes de nickel dont les approvisionnent les Hauts Fourneaux de Nouméa.

C'est au contraire la société de Tao qui, après avoir été lancée par un groupe indépendant et à la suite de mauvaises affaires, a été absorbée par la Société Le Nickel (groupe Rothschild).

NOUVELLE-CALÉDONIE
(*Bulletin de l'Office colonial*, 1919)

.....
[158] La Société des Hauts Fourneaux de Nouméa ne possédait en Europe que l'usine de la Nèthe Duffel à Anvers. Depuis l'occupation de la Belgique, cette société n'effectue ses expéditions de nickel, qui se limitent, d'ailleurs, à des produits de première fusion, qu'à destination des usines de l'United States Nickel Company à New Brunswick (États-Unis).

.....
Les Hauts Fourneaux de Nouméa ont dû éteindre leurs cubilots du 13 mars au 18 avril par suite du manque de minerai. Cette société a cependant exporté une quantité plus considérable de mattes qu'en 1916 avec 4.949 tonnes contre 3.352 tonnes en 1916 ; son stock au 31 décembre 1917 s'élevait à 411 tonnes de mattes à 42 p. 100 et à 60 tonnes de mattes partiel- [158] lement déferrées à 57,70 p. 100 de teneur. Jusqu'ici, en effet, les Hauts Fourneaux de Nouméa ne pouvaient fabriquer que des produits de première fusion d'une teneur moyenne de 42 p. 100 environ, mais l'installation d'un four Bessemer effectué dans les cours de l'année écoulée, permettra dorénavant à cette société, la fabrication des mattes de nickel d'une teneur beaucoup plus élevée et pouvant aller jusqu'à 76 p. 100.

Nouvelle-Calédonie
Les exportations de minerai de chrome
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 août 1920, p. 349)

Deux exploitations sont toujours en pleine activité : les mines de Tiébaghi et celle de la Coulée.

.....
La mine la Coulée, dont le propriétaire est la Société des hauts fourneaux, n'occupe qu'un personnel de 20 à 30 personnes. Un lavage du minerai, à l'aide d'une laverie bien conçue et économique, élève le minerai à une teneur marchande de plus de 50 pour cent.

Les chantiers sont à environ 250 m. d'altitude et 2 portées de câble de 800 m. chacune amènent le minerai à la laverie ; de là, une voie ferrée de 4 km le transporte à l'embouchure de la petite rivière Boulari, d'où il est chargé sur les chalands qui le déposent aux quais de Nouméa.

Joseph Abel ROUGY, administrateur-directeur

Né à Sauvigney-lès-Pesmes (Haute-Savoie), le 3 janvier 1866.
Fils de Claude François Rougy, instituteur, et de Thérèse Amélie Gouzal.
Marié à Paris XVII^e, le 5 janvier 1901, avec Marie Antoinette Stéphanie Giqueaux, née à Bordeaux, le 27 janvier 1861, fille de Pierre Adolphe Giqueaux et d'Anne Antonine Maria Amanieu, veuve d'Antoine André Pelletier.

Polytechnicien.
Officier dans l'artillerie coloniale au Tonkin (1^{er} février 1890-24 avril 1894), en Nouvelle-Calédonie (1^{er} mars 1896-1^{er} avril 1898) : provoque la mort de 4 personnes en transformant en partie de pêche la destruction d'une douzaine d'obus à la mélinite (*La France militaire*, 17 octobre 1897), à l'escadre de Chine (1^{er} juillet-18 oct. 1900).
Capitaine en 1^{er} de la fonderie de Ruelle mis à la disposition du ministère des colonies pour servir aux Travaux publics de l'Indochine au Tonkin (1^{er} mai 1901-1905).

Octobre 1905-30 septembre 1910 : directeur de l'artillerie à Nouméa.

Administrateur-directeur des Hauts Fourneaux de Nouméa, puis administrateur de Caléonia (1928), des Établissements Ballande et du Chalandage.

Chevalier de la Légion d'honneur le 11 juillet 1903.
Officier du Dragon de l'Annam (*JORF*, 24 août 1911, p. 7010).
Décédé à Nouméa, le 16 février 1940 (une rue perpétue sa mémoire).

AEC 1922. 793 — « Hauts Fourneaux de Nouméa », rue de l'Alma, NOUMÉA.
(Comité de direction : 77, rue de Lille, PARIS).

Capital. — Sté an., 4 millions de fr. en 8.000 act. de 500 fr. lib. ayant pour objet le traitement et l'affinage de tous minerais et notamment des minerais de nickel et de cobalt.

Exp. — Gypse, spath, coke.

Imp. — Mattes contenant 70 à 75 p. 100 de nickel. Minerais de chrome, de nickel et de cobalt.

Correspondants. — MM. Ballande et fils, Bordeaux. — Louis Chavane, 77, rue de Lille, Paris. — Usines de nickel de la Nèthe Duffel (Belgique).

Conseil. — MM. A. Ballande, G. Laroque, L[ouis] Chavane, M[aurice] Berge [Ballande], A[bel] Rougy, [Paul] Guiraud.

1922 (juin) : CRÉATION DES [CHARBONNAGES DE MOINDOU](#)

Nouvelle-Calédonie
Société des hauts fourneaux
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mai 1923)

La Société des hauts fourneaux a repris une marche plus normale pour l'extraction de ses minerais, la majeure partie de ses stocks ayant pu s'écouler assez vite depuis la fin de 1922. [...]

NOUVELLE-CALÉDONIE
L'exploitation des gisements de chrome et de nickel
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juillet 1923)

L'exploitation de ces minerais a repris progressivement chaque mois depuis le début de l'année. Les exportations de minerais de chrome pour le premier trimestre ont atteint 7.000 tonnes, dont plus de 5.000 pour le seul mois de mars, à destination de Baltimore et d'Anvers, provenant de la Société des Hauts Fourneaux.

.....

Société des hauts fourneaux de Nouvelle-Calédonie
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 juillet 1923)

La Société des hauts fourneaux a repris une marche plus normale pour l'extraction de ses minerais, la majeure partie de ses stocks ayant pu s'écouler assez vite depuis la fin de 1922. Aux charbonnages de Moindou (même société), on attend l'achèvement de la voie ferrée de la mine à la mer pour diriger le charbon déjà extrait sur les hauts fourneaux de Nouméa. Un premier échantillon de 2 tonnes seulement a donné des résultats satisfaisants. La Société fonde des espoirs d'économie sur l'utilisation journalière de ce combustible qui permettra de diminuer l'importation des charbons australiens.

(*L'Écho des mines*)

La situation minière de la Nouvelle-Calédonie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mai 1924)

Nous avons déjà donné un aperçu des travaux entrepris par la société Le Nickel pour l'amélioration de ses installations en Nouvelle-Calédonie, ainsi que les efforts entrepris pour l'exploitation des charbonnages de Moindou.

L'attention qui se tourne sur ces charbonnages est pleinement justifiée si l'on se rend compte que la métallurgie de ce pays était entièrement dépendante du combustible, charbon et coke d'Australie. C'est de Broken Hill, en effet, que vient le coke destiné aux diverses métallurgies de cette région du globe. Or, lorsqu'une grève, comme celle qui a éclaté à la fin de 1923 et pendant le mois de janvier, se déclare dans les cokeries de cette région, la métallurgie calédonienne en subit le fâcheux contrecoup.

Devant la situation créée la dernière fois, l'usine de la pointe Doniambo appartenant à la Société des Hauts Fourneaux a dû progressivement ralentir sa marche, en attendant

une amélioration. Même inconvénient pour l'usine de Thio, appartenant à la Société le Nickel.

Ces deux sociétés ont affrété un navire pour l'Europe, qui doit être actuellement de retour à Nouméa avec une cargaison de plus de 4.000 tonnes de coke correspondant à un approvisionnement de 2 mois pour les usines de ces deux compagnies.

C'est un état de choses évidemment fort regrettable, surtout au moment où les projets de développement du domaine minier sont en cours d'exécution. Ainsi à Unia, la Société des Hauts fourneaux a ouvert l'exploitation de la mine de chrome Vercingétorix, celles de nickel de la vallée de Taléa, moyen Koniambo à Voh ; l'exploitation de celles de Tené (Bourail) est à l'étude.

La Société des Hauts Fourneaux, afin de ne plus être entièrement tributaire du coke australien, a décidé d'ériger une cokerie qui, d'après les essais effectués préalablement, doit distiller du charbon de Moindou et du charbon australien, dans la proportion de 2 à 1.

À Nouméa
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 juin 1924)

La Société des Hauts Fourneaux de Nouméa, qui, par suite des grèves des cokeries australiennes, avait dû éteindre ses fours plusieurs semaines, a remis à feu le 8 avril.

Le vapeur anglais *Silksworth*, arrivé à Nouméa le 6, apporte 4.600 tonnes de coke destinées par moitié à la Société des Hauts Fourneaux et à la Société Le Nickel. Un autre navire de chargement égal est actuellement en cours de route.

À l'usine de la Pointe Doniambo, les feux seront allumés dès qu'un premier approvisionnement de quelques centaines de tonnes aura été constitué.

Les Hauts Fourneaux sont en effet de gros mangeurs. Il leur faut 60 tonnes de coke par 24 heures.

Nouméa. — 9 avril

NOUVELLE-CALÉDONIE
Nouveaux fours à coke à Nouméa
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mars 1926)

La Société des fours à coke Lecocq vient d'être chargée par la Société des Hauts Fourneaux de Nouméa, filiale de la Compagnie navale d'Océanie, de la construction d'une batterie de fours à coke et d'une usine de récupération du benzol.

La Société des Hauts Fourneaux de Nouméa
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 9 novembre 1924)

On annonce que cette société fusionne avec la Société des Charbonnages de Moindou et celle des Usines de fusion de minerais des États-Unis (New-Brunswick) et de Belgique (Duffel, près Anvers). Ces trois sociétés appartiennent du reste au même consortium. Ce nouveau mode d'administration simplifiera les écritures et les règlements de comptes, en ne laissant substituer qu'une seule comptabilité centrale, à Nouméa. Pour cette opération, il sera très probablement fait appel au public pour 2

millions d'actions nouvelles, ce qui porterait le capital de la nouvelle société à 20 millions de francs.

Firmin VAN BRÉE,
administrateur des Hauts fourneaux de Nouméa (depuis quand ?),
et de leurs suites,
[Calédonia](#) (1928),
[Calédonickel](#) (1932)
et la [Société Le Nickel](#) (déc. 1937)

Né à Anderlecht (Bruxelles), le 28 mai 1880.

Ingénieur civil et licencié en sciences commerciales et consulaires de l'université catholique de Louvain.

Ingénieur à la Compagnie du chemin de fer du Congo.

Secrétaire technique, puis *directeur* (administrateur)(1926) de la Société générale de Belgique.

Secrétaire de la Société internationale forestière et minière du Congo (Forminière), qui, après plusieurs années de vaines recherches, trouve une mine de diamants en 1913 et effectue ses premières ventes à Anvers en janvier 1914.

Après guerre, on le retrouve, *entre autres* :

- administrateur de la Société générale métallurgique d'Hoboken (août 1919),
- du Syndicat national pour l'étude des transports aériens (déc. 1919) qui débouchera sur la création de la Sabena dont il sera président ;
- de la [Société générale des minerais](#), à Liège (1920),
- de la Société minière du Luebo (1921),
- de la [Compagnie navale de l'Océanie](#) (AEC 1922) : première prise de contact avec le groupe Ballande ?

- de la Société belge radio-électrique (oct. 1922),
- de la Société minière des Grands Lacs africains (1923),
- de Companhia de Diamantes de Angola (1923)(comme directeur de la Forminière),
- administrateur (réélu en 1923), administrateur délégué, puis président (1944-1947) de l'Union minière du Haut-Katanga,

- administrateur de la Société minière de l'Aruwimi-Ituri (1923),
- de la Société des Chemins de fer vicinaux du Congo (1924),
- de la Générale Immobilière, Bruxelles (1924),
- de la Société belge industrielle et minière du Katanga (Simkat)(1924),
- de l'Union nationale des transports fluviaux (Unatra)(juin 1925),
- de Compagnie sucrière congolaise (juillet 1925),
- de la Compagnie du Chemin de fer du Congo (jan. 1926),
- de la Compagnie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains (juin 1926),

- du Comité national du Kivu (juin 1928),
- vice-président de la Société générale industrielle et chimique du Katanga (septembre 1929),
- administrateur des Minoteries du Katanga (1930),
- du [Consortium minier Congo-Niari](#) (1931),
- d'Intertropical-Comfina (1932),
- de la Société des mines d'or de Kilo-Moton
- président de la Société auxiliaire industrielle et financière de la Compagnie des chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs africains,
- de la Compagnie cotonnière congolaise,
- de la Société générale des forces hydro-électriques de Katanga (Sogefor)

...

D'après [wikipedia](#), la Forminière aurait approvisionné l'Allemagne en diamants pendant la Seconde guerre mondiale.

Décédé à Saint-Jean-de-Luz, le 26 mars 1960, où il avait fait construire trois villas et une petite chapelle, et dont il avait été fait citoyen d'honneur.

AEC 1926/935 — Hauts-Fourneaux de Nouméa (H.F.N.),
rue de l'Alma, NOUMEA.
(Comité de Direction : 77, rue de Lille, PARIS. — Tél. : Ségur 47-11, Fleurus 61-07).
Capital. — Société anon., 20 millions de fr. en 40.000 actions de 500 fr. libérées.
Objet. — Traitement et affinage de tous minerais et notamment des minerais de nickel et de cobalt.
Imp. — Mattes de nickel, minerais de chrome et de nickel, cobalt.
Exp. — Gypse, spath, coke, sulfate de soude.
Correspondants. — Établissements Ballande, Bordeaux. — Cie navale de l'Océanie, 77, rue de Lille, Paris. — Usines de nickel de la Nèthe Duffel (Belgique).
Conseil. — MM. A. Ballande, G. Laroque, L. Chavane, F. Van Brée, M. Berge, A. Rougy, Guiraud, Milliard, administrateurs.

NOUVELLE-CALÉDONIE
Une rébellion annamite à Bourrail
(*Les Annales coloniales*, 17 décembre 1928, p. 3)

Un incident revêtant un caractère grave s'est produit au mois de septembre dernier sur l'exploitation de la mine Téné de la Société des Hauts Fourneaux.

M. Goyetche Marcel, contremaître chef, passait la revue des chantiers. Au niveau n° 4, il constatait que le Tonkinois N Go Van Tuo, une pelle à la main, n'effectuait aucun travail. Comme, la veille, il avait été absent du chantier, il lui en demanda la raison. Pour toute réponse, il reçut des coups de pelle, par deux fois, sur la tête et sur l'épaule. Le premier coup l'étourdit à moitié ; néanmoins, il put désarmer Van Tao qui s'empara alors d'un pic de mineur. M. Goyetche gravit rapidement le niveau n° 3 où se trouvait M. Guillot, contremaître. Celui-ci tint eu respect le tonkinois agresseur avec un browning. Puis N'Go Van Tao se sauva et fut rattrapé par la suite.

C'est alors qu'un autre Tonkinois, Van Dung, cria à tout le monde de se révolter et, de niveau à niveau, les travailleurs annamites descendirent. Les quatre contremaîtres durent s'enfuir pour éviter une effusion de sang.

La gendarmerie intervint rapidement et put calmer l'effervescence.

[La main-d'œuvre tonkinoise en Nouvelle-Calédonie et aux Hébrides](#)

Une réponse de M. le commissaire général de la République française dans l'océan Pacifique [Guyon] à M. le gouverneur général de l'Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 19 mai 1929)

Nouméa, le 31 mars 1928.

.....

En tout, depuis le départ de M. Delamarre (fin décembre 1925) jusqu'à ce jour, un seul incident.

Le matin du 3 février 1927, second jour de la fête du Têt, un groupe de 7 ouvriers tonkinois employés à l'usine de fusion de Nickel de la Société des Hauts Fourneaux, à Nouméa, pénétraient dans la chambre du contremaître Dao-van-Tang encore couché. Celui-ci fut blessé grièvement à coups de barres de fer et ne sortit de l'hôpital que le 8 mars suivant.

Arrêtés, les auteurs de l'attentat furent mis en liberté provisoire 48 heures après.

Ils donnaient comme motif et excuse de leur acte que Dao-van-Tang aurait dissipé des fonds que lui auraient remis des engagés, tant pour en faire envoi au Tonkin que pour pourvoir aux dépenses de la fête du Têt.

Le dimanche, 6 février 1927, lendemain du jour de leur retour au camp, M. Rougy, directeur de la société, procédant à son inspection habituelle, fut surpris de voir dans la cour du bureau une foule nombreuse d'engagés. L'un d'eux lui remit une pétition réclamant le renvoi immédiat de Dao-van-Tang, alors en traitement à l'hôpital. M. Rougy leur répondit que l'affaire Tang était entre les mains de la Justice, dont il fallait attendre la décision, et les invita à se disperser.

Puis, constatant parmi eux de l'agitation, il demanda à l'agent de police du quartier d'isoler, en les mettant à la disposition du Service de l'Immigration, les agresseurs du contremaître Dao-van-Tang.

Tandis que l'agent de police quittait l'usine avec six des Tonkinois provocateurs, — le septième s'étant enfui —, il fut assailli à coups de projectiles de toutes sortes (pierres, scories, etc.) par la foule des engagés, surexcités et par la pétition remise à M. Rougy, et par l'atmosphère de la fête du Têt et, aussi, par l'alcool qu'ils s'étaient procuré en fraude.

Se voyant encerclé, l'agent tira en l'air un coup de revolver : vainement. Le cercle se resserra ; un Tonkinois allait frapper l'agent d'un coup de couteau dans le dos ; l'agent fit alors usage de son arme ; deux engagés furent blessés ; l'un, Lê-Quang-Dat n° 6.023, celui qui voulait poignarder l'agent, décéda à l'hôpital le jour même ; l'autre, Vù-Kinh, n° 2.860, fut guéri au bout de cinq jours.

Les assaillants se dispersèrent aussitôt et tout rentra dans le calme.

La justice n'a pas retenu les griefs articulés contre Dao-van-Tang, et par arrêt de la cour d'appel du 21 juin 1927, a condamné deux de ses agresseurs à 15 jours de prison et 765 francs de dommages intérêts.

Elle a reconnu, d'autre part, que l'agent de police était en état de légitime défense

Le contremaître Dao-van-Tang, ancien sergent de tirailleurs, est un excellent serviteur, qu'il importait de protéger. Pour faire disparaître toute cause d'irritation, j'ai d'ailleurs prié le directeur de la Société des Hauts Fourneaux de l'affecter à une exploitation minière de l'intérieur ; satisfaction immédiate a été donnée à mon invitation.

Il est fort possible que certaines tentatives de propagande communiste et anti-française, ayant leur origine en Extrême-Orient, n'aient pas été étrangères à cette échauffourée, en raison même de la qualité d'ancien sergent de tirailleurs du contremaître Dao-van-Tang.

Déjà, en janvier 1925, avait été saisi un tract de « la Société des cultivateurs », mot d'ordre de la « Société internationale communiste », venu de Moscou, faisant appel à la violence à l'exemple de la Russie, incitant à l'assassinat, répandu parmi les Indochinois de l'usine des Hauts Fourneaux de Nouméa, et des Charbonnages de Moindou.

J'en avais donné connaissance à M. l'administrateur Delamarre, qui en a fait état dans son rapport d'ensemble.

Quelle que soit la vigilance des autorités, il n'a pas été possible d'empêcher totalement les journaux annamites anti-français, « Phuc-Quôc » et « Viêt-Nam-Hôn », de pénétrer dans les milieux indochinois du Pacifique austral français. Un exemplaire en a été trouvé, en octobre dernier, en la possession d'un Annamite résidant à Voh, centre d'une exploitation minière de la Société des Hauts Fourneaux.

Quoi qu'il en soit, depuis le 6 février 1927, aucun incident ne s'est plus produit, où que ce soit, en Nouvelle-Calédonie.

Suite :

[Calédonia](#) :

